



 UNIVERSITÉ **JEAN MOULIN** LYON III
FACULTÉ DE **DROIT**

LYON
14 AVRIL 2014
17H

Amphithéâtre HUVÉLIN
Faculté de Droit - Université Jean-Moulin Lyon 3
15, quai Claude Bernard - 69007 LYON

CONFÉRENCE SUR :

L' ACTION DE GROUPE

INTERVENANTS :

Thierry FAVARIO, Maître de conférences à l'Université Jean Moulin Lyon 3

Olivier GOUT, Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3

Cyril NOURISSAT, Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3

Tony MOUSSA, Conseiller honoraire à la Cour de cassation

Yves REINHARD, Professeur émérite à l'Université Jean Moulin Lyon 3, avocat au barreau de Lyon

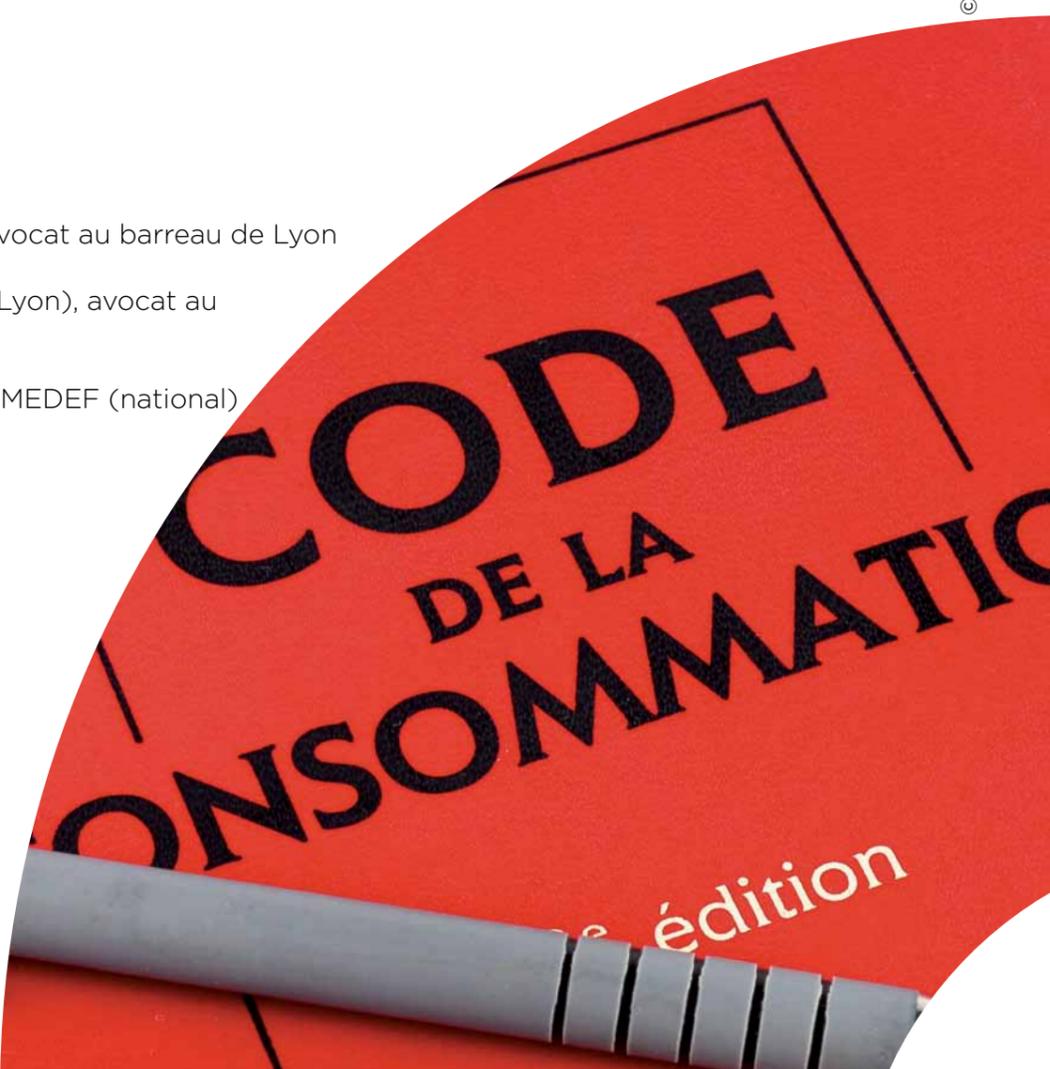
Vincent REBEYROL, Professeur à l'Ecole de Management de LYON (EM Lyon), avocat au Barreau de Paris

Franck AVIGNON, Juriste Senior à la Direction des affaires juridiques du MEDEF (national)

Michel BOUTARD, Président de l'association UFC Que Choisir du Rhône

Validée au titre de la formation continue (3 heures)

Frais d'inscription : 50,00 € (gratuité pour universitaires et étudiants)



L' ACTION DE GROUPE

LUNDI 14 AVRIL 2014 à 17 HEURES
AMPHITHÉÂTRE HUVELIN

Présentation

C'était un serpent de mer ; c'est devenu une réalité. L' action de groupe, inspirée de la class action anglo-saxonne, constitue la mesure phare de la loi sur la consommation définitivement votée le 13 février dernier. Dépositaire des espoirs des associations de consommateurs, source d'inquiétudes pour les entreprises, l'action de groupe « à la française » ne laisse évidemment pas indifférent. L'amélioration souhaitée de la protection des consommateurs, par le renforcement de l'effectivité des droits de la consommation et de la concurrence, se traduit par un bouleversement de l'architecture du droit de la responsabilité civile et des principes du droit processuel. D'autres interrogations surgiront avant que l'action de groupe ne s'inscrive pleinement dans le paysage juridique français. Afin d'en faciliter l'acculturation, la Faculté de droit de Lyon 3 propose les premiers regards croisés sur cette institution nouvelle.

PROGRAMME

17H00-17H20 **Mot d'ouverture**
Franck MARMOZ, Doyen de la Faculté de Droit - Université Jean Moulin Lyon 3

Propos introductifs
Thierry FAVARIO, Maître de conférences à l'Université Jean Moulin Lyon 3

17H20-17H40 **Inutile, indispensable, indifférente ? L'intégration de l'action de groupe au sein du droit de la responsabilité civile**
Olivier GOUT, Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3

17H40-18H00 **L'action de groupe et le respect de l'ordre public concurrentiel : une fausse bonne idée ?**
Cyril NOURISSAT, Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3

18H00-18H20 **De quelques aspects processuels de l'action de groupe**
Tony MOUSSA, conseiller honoraire à la Cour de cassation

QUESTIONS DU PUBLIC ET PAUSE

18H45-19H45 **L'action de groupe : le point de vue des professionnels**

TABLE RONDE

- **Modérateur : Yves REINHARD**, professeur émérite à l'Université Jean Moulin Lyon 3, avocat au barreau de Lyon
- **Vincent REBEYROL**, Professeur à l'Ecole de Management de LYON (EM Lyon), avocat au Barreau de Paris
- **Franck AVIGNON**, juriste Senior à la Direction des affaires juridiques du MEDEF (national)
- **Michel BOUTARD**, Président de l'association UFC Que Choisir du Rhône
- **Aurélien Closen**, responsable juridique Groupe Emile Maurin et délégué régional de l'AFJE (Association Française des Juriste d'Entreprise).

Validée au titre de la formation continue (3 heures)

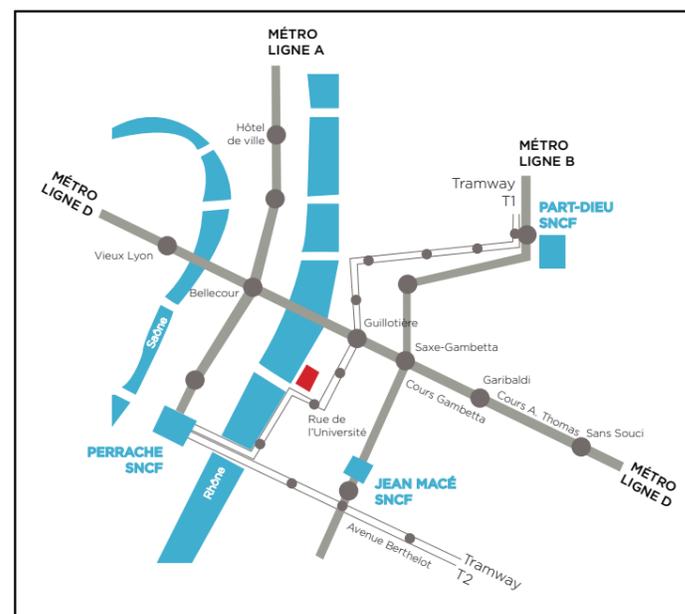
Frais d'inscription : 50,00 € (gratuité pour universitaires et étudiants)

Informations pratiques :

Amphithéâtre Huvelin - Faculté de Droit -
15 quai Claude Bernard - 69002 Lyon

Renseignements et inscription :

Laurence Dury et Maria-Paula Edo
edprive@univ-lyon3.fr



Plan d'accès au site des quais